



# Un nouveau regard

Page 3



CAFÉ-BOULANGERIE  
du Magasin général Sirois

Page 3

CARNAVAL  
CACOUNA 2020  
Un succès populaire

Page 16



# Bonne Saint-Valentin!

# 311

Vol. 46, No 1 - Février 2020

JOURNAL **Epik** *Cacouna*

KAGWANAK

ACTUALITÉS

# Un nouveau regard

Page 3



CAFÉ-BOULANGERIE  
du Magasin général Sirois  
Page 3

CARNAVAL  
CACOUNA 2020  
Un succès populaire  
Page 16



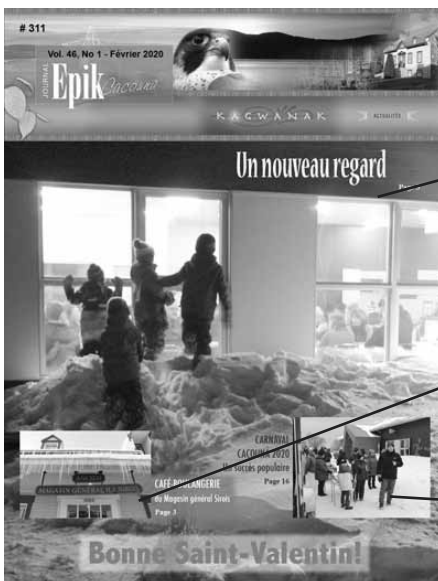
# Bonne Saint-Valentin!

# sommaire

Vol. 46, no 1 - Février 2020

- 2 sommaire
- 3 édito / boulangerie MGS
- 4 cdrq / pub xplornet
- 5 fabrique/fermières/chr. migrateur
- 6 loisirs-kakou / centre-jeunes
- 7 chronique métisse / l. magique
- 8 nouvelle, partie 4 / corpo
- 9 municipal
- 12 mot mairesse / cdrq
- 13 député généreux / ita
- 14 page santé
- 15 babillard / biblio
- 16 carnaval 2020

+ (distribution locale)  
notre cahier des services 2020



## NOTRE COUVERTURE

\* *La St-Valentin: Occasion de témoigner notre attachement aux êtres qui nous sont chers. Et pourquoi pas aussi à ce coin de terre que l'on habite et à ceux avec qui nous le partageons?*

\*\* *Façade de la Boulangerie Magasin Général Sirois qui a conservé son allure d'antan.*

\*\*\* *Un Carnaval où les nouveaux lieux, une bonne organisation et une belle température ont suscité un grand intérêt populaire.*

Photos : Yvan Roy

# à la une

## LA ST-VALENTIN!

AFFINER NOTRE REGARD  
SUR LES LIEUX ET LES GENS  
Page 3

CAFÉ-BOULANGERIE  
DU MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS  
PAGE 3

CARNAVAL CACOUNA 2020  
BELLE PARTICIPATION POPULAIRE  
Page 16

## PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel  
2° date: distribution

- #312 - AVR 2 / 9
- #313 - JUIN 11 / 18
- #314 - SEP 3 / 10
- #315 - OCT 22 / 29
- #316 - DÉC 10 / 17



**NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES**  
MARCHÉ DESBIENS & FILS,  
BOULANGERIE DU MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS,  
BUREAU MUNICIPAL, OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:  
[journalepik.com](http://journalepik.com) - [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca)



Le journal EPIK reçoit, pour l'année 2019-2020, une aide au fonctionnement de 10 520 \$ du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



## Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, [www.journalepik.com](http://www.journalepik.com)  
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca) »
- **TIRAGE**: 1050 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:  
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).  
**MEMBERSHIP**: 5.\$ / an - Campagne automnale 12 sept. au 20 déc.
- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.  
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$ ;  
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) **ou envoyez un courriel à [epik@videotron.ca](mailto:epik@videotron.ca).**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:  
Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.
- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,  
**ISSN 0836-8848**. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est  
membre de



## ÉDITO

## LA SAINT-VALENTIN: UN AUTRE REGARD SUR LES GENS ET SUR NOTRE MILIEU

Y  
V  
A  
N  
R  
O  
Y



C'est coutume, à la Saint-Valentin, de déclarer son amour à l'élu-e de son cœur. Faut surtout pas changer ce beau prétexte à affirmer ou réaffirmer notre amour à celle ou celui qui illumine notre vie.

Et si nous profitons de cet élan du cœur pour y inclure ces proches qui, à leur façon, éclairent aussi notre chemin! Peut-être réaliserons-nous qu'ils sont plus nombreux qu'on croyait... Sous cet éclairage nouveau où nous serons plus conscients de ce qui met de la joie et de la beauté dans nos vies, nous verrons autrement ces gens que l'on rencontre quotidiennement. Sans parfois les connaître, on aura le goût de leur sourire, parce qu'on habite les mêmes lieux et qu'on partage les mêmes couchers de soleil...

Dans ce numéro, plusieurs articles nous font entrevoir quelques «nouvelles lumières» sur notre coin de terre:

- Le récent carnaval, qui a su mettre en valeur les possibilités du tout nouveau centre et terrain de jeux, a su attirer une belle participation de tous âges (p.16).

- Le Centre-Jeunes, où une relève dynamique offre aux ados de nouvelles opportunités pour exprimer ou découvrir de nouveaux talents (p.6).

- Un nouveau commerce, au bas de cet article, qui redonne à ce bâtiment ancien, au cœur du village, ses lettres de noblesse comme lieu naturel de rencontre et d'échange, autour d'un café ou d'une p'tite bouffe, avec la présence en ses murs d'un siècle et demie d'histoire locale. Nos ancêtres n'y sont certainement pas loin. Peut-être sauront-ils, en des lieux de ce genre, nous faire comprendre que le développement le plus sûr de notre milieu doit commencer par la protection et la mise en valeur de ce milieu-même.

Puissent ces échanges villageois susciter de nouvelles initiatives de commerces et services de proximité, d'entreprises locales innovantes et complémentaires, où chacun pourra être une source de lumière pour les autres.

En cette veille de Saint-Valentin, c'est cet amour lumineux que je nous souhaite, et qui n'enlève rien au pouvoir d'amour que vous seul saurez manifester à votre Valentin-e le 14 prochain !



### Boulangerie du Magasin Général Sirois



- \* *Pour débiter votre journée, venez déguster l'un de nos déjeuners.*
- \* *Des menus midi sont également offerts.*
  - \* *Une bonne soupe accompagnée d'un plat principal et d'un dessert.*
- \* *Des pizzas de format 6, 9 et 12 po chaudes prêtes à emporter sont disponibles du jeudi au dimanche.*

### Nos produits

Pains artisanaux  
Cafés et thés de qualités  
Mets cuisinés  
Pâtés  
Tartes  
Gâteaux personnalisés  
Variétés de desserts

### HEURES D'OUVERTURE

LUNDI: FERMÉ

MARDI AU VENDREDI : 7H30 - 17H30

SAMEDI-DIMANCHE : 8H00 - 15H00

SYLVIE & FRANCIS

581-743-1173

743-A rue du Patrimoine  
Cacouna, Qc, GOL IGO  
boulangeriesirois@gmail.com



Coopérative  
de développement régional  
du Québec

## NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES DU BAS-SAINT-LAURENT.

Monsieur Mathieu Vigneault, directeur général de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) est heureux d'annoncer l'inauguration des nouveaux locaux pour la CDRQ-BSL.

Le bureau a maintenant pignon sur rue au 320, rue St-Germain Est, bureau 401 à Rimouski. Madame Danielle Dufresne, conseillère en développement de coopérative vous y accueillera avec plaisir pour répondre à vos besoins d'accompagnement en services spécialisés ou en formation coopérative. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ou par courriel au [ddufresne@cdrq.coop](mailto:ddufresne@cdrq.coop)

Le bureau régional de la CDRQ BSL-Gaspésie- les Îles compte trois points de services. Un à Rivière-du-Loup avec Monsieur Patrice Blais, directeur régional, un à Carleton avec Monsieur Éric Caron et celui de Rimouski.

Rappelons que la CDRQ est reconnue et soutenue par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation avec **la mission de soutenir, promouvoir et accompagner la création, le développement et la représentation d'entreprises coopératives sur tout le territoire du Québec par l'entremise de ses bureaux régionaux et ses 33 experts en développement coopératif.**

La formule coopérative contribue activement au dynamisme de notre région depuis plus de 130 ans et l'histoire se poursuit!

Patrice Blais, 418 714-5297 - Danielle Dufresne, 418 509-9235

## Une SAINT-VALENTIN sous le signe des variétés le 14 février au Centre culturel Berger

Dès 19h, les artistes du Collège Notre-Dame occuperont la scène du Centre culturel sous le thème «Tant d'amour à donner». L'événement mettra en vedette plus d'une centaine d'élèves des options artistiques du Collège en danse, musique, théâtre et humour.

L'artiste invité de cette soirée sera le jeune auteur-compositeur-interprète de 19 ans Yoann Guay, de Saint-Mathieu-de-Rioux.

*Le spectacle annuel de variétés du Collège Notre-Dame a été créé en 2014 pour offrir une tribune privilégiée aux élèves inscrits aux options artistiques de l'établissement. Il leur permet de se produire sur scène dans un environnement professionnel, d'exprimer leur créativité, d'éprouver leur talent devant public et d'acquérir une expérience artistique significative.*

Les billets sont disponibles à la réception et auprès des élèves des options artistiques du Collège N-D. Ils seront aussi en vente au Centre culturel le soir de la représentation. **Le droit d'entrée est fixé à 20 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les étudiants.**

*On peut obtenir plus de renseignements en appelant au 418 862-8257.*

# Films, Internet, clavardage... ULTRARAPIDES!

Restez en contact de deux façons grâce à notre connexion Internet LTE ultrarapide et notre service de téléphonie résidentielle.

Voilà le plan!



### Internet LTE

Jusqu'à 10 Mbps<sup>1</sup> et 200 Go de données

**49<sup>98</sup> \$**  
/mois<sup>2</sup>  
Pour les trois premiers mois

### Téléphonie résidentielle

Appels illimités dans votre province de résidence<sup>3</sup>

Les forfaits avec données illimitées sont aussi disponibles

59,99 \$ à compter du septième mois pour l'Internet. Contrat d'un an obligatoire.  
Des frais d'installation de 49 \$ s'appliquent sur le service Internet.<sup>4</sup>  
19,99 \$ à compter du quatrième mois pour la ligne téléphonique.

Appelez 1-855-806-9983



**XPLORNET**  
Branché à ce qui vous tient à cœur

[xplornet.com/fr](http://xplornet.com/fr)

<sup>1</sup>Le véritable débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent. <sup>2</sup>La promotion est offerte jusqu'au 29 février 2020 pour les nouveaux clients. Offre à durée limitée. Les taxes s'appliquent à tous les forfaits. Le coût de location du matériel est calculé dans les frais de service mensuels, sauf le routeur sans fil Xplornet (le cas échéant). <sup>3</sup>Les caractéristiques du service d'urgence 911 de Xplornet diffèrent de celles du service d'urgence 911 traditionnel. Pour consulter la politique de gestion du trafic et les modalités et limitations de responsabilité relatives au service 911, visitez [xplornet.com/fr/notes-legales](http://xplornet.com/fr/notes-legales). <sup>4</sup>Frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'était pas suffisante. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. Xplornet<sup>SM</sup> est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2020 Xplornet Communications inc.

## Conseil de FABRIQUE

### CONCERT DE NOËL

Merci à nos généreux commanditaires et aux choristes qui ont permis d'accumuler 3 183\$ avec le Concert de Noël. Ce n'est toutefois pas suffisant pour combler les besoins de base pour l'entretien de l'église.



### DÎNER DE FINANCEMENT - 16 FÉVRIER

Une autre occasion de collaborer sera de participer au dîner de financement le 16 février prochain à 11h30 à la Salle paroissiale.

Brochettes de poulet au menu. Les cartes pour ce dîner, au coût de 20\$ (12\$ pour les 6 à 12 ans) sont en vente par les marguilliers.

Andrée Mignault, présidente, 418-862-3288

## Cercle des FERMIERES



**Échanges fructueux.** Les élèves du Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup nous ont demandé de leur apprendre à tricoter. Grâce à la généreuse collaboration des membres des Fermières de Cacouna, nos élèves ont pu vivre un magnifique moment d'échanges de passions et tisser de précieux liens inter-générationnels. Merci!

**Vente à l'année au local.** Des achats peuvent maintenant être faits de nos produits à tout moment, pourvu que le local soit ouvert.

**Tricot du lundi.** Les lundis tricot se poursuivent tous les lundis à compter de 13h00.

**Merci!** Nous tenons à remercier la population pour l'encouragement manifesté à l'occasion de toutes les activités organisées par notre Cercle.

Diane Morin, resp.



## Voyage intérieur d'un oiseau migrateur...

02-2020

- 15 -

### PROCRASTINATION VS PRODUCTIVITÉ

Des fois tu rêvasses...

Tu penses à ce que tu pourrais faire d'autre de ta journée que ce que tu en fais. Bref, tu as l'impression de perdre ton temps.

Soit tu as un travail qui ne t'apporte pas de satisfaction, soit tu procrastines dans une plage horaire que tu t'étais réservée pour faire quelque chose « d'utile ».

Se sentir coupable... J'aurais pu faire mieux... J'aurais pu être plus productif... J'aurais donc dû...

Mélanie  
Belliveau-Roy



**On oublie que le présent, peu importe de quoi il est constitué, a quelque chose à nous apprendre :**

Des fois, c'est quelqu'un qui nous fait un compliment et ça nous remonte le moral.

Des fois, on rencontre une personne désagréable qui nous fait réaliser que la vie ne tourne pas toujours rond pour tout le monde.

Des fois, une belle discussion philosophique nous enrichit.

Des fois, une phrase attire notre attention et nous rappelle un souvenir heureux.

Des fois, on aide quelqu'un et il nous en est reconnaissant.

...

Apprenons à porter attention aux petits moments spéciaux, ceux qui nous apportent un plus. Ils peuvent transformer une journée morne en un jour mémorable. Finalement, il y a toujours une raison d'être à la situation présente. **Vivre dans le présent, ça veut dire accepter que les choses ne se passent pas nécessairement comme on le voudrait.**

Il ne faut pas avoir de grandes attentes ni trop se contraindre. Laissons de la place à l'imprévisible. Ne nous tapons pas sur les doigts quand on ne fait pas tout ce qui est à notre agenda. Parfois, d'autres situations se présentent qui ne peuvent être saisies que sur le moment. Profitons-en sans culpabilité.

**Activité pour la saison hivernale :**

Tricot du mercredi : Tous les mercredis (Excluant le temps des fêtes)

Concours de château de neige 2020 : 17 au 23 février 2020

Pool de hockey des séries éliminatoires : Lundi 6 Avril 2020

Patin au flambeau : Samedi le 15 février 2020

Disco patin : Vendredi 10 janvier 2020 / Lundi 2 mars 2020

Projection de film pour les enfants : Vendredi 20 mars 2020

Semaine de relâche: 2 au 6 mars 2020

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour plus de détail :  
Facebook : Loisirs Kakou**HORAIRE SEMAINE DE RELÂCHE****Lundi 2 mars : Disco Patin** – 19h à 21h – CLPSG**Mardi 3 mars : Piscine/Cinéma Trois-Pistoles**

Heure à déterminer. 13 places dispo. à 25\$

Inscr. du 10 au 21 février

**Mercredi 4 mars : Après-midi sportif** – 13h à 16h – CLPSG

Spikeball, Badminton, Soccer, Hockey libre, Glissade

**Jeudi 5 mars : Escalade / Jeux gonflables à Québec**

Heure à déterminer. 13 places dispo. à 25\$

Inscr. du 10 au 21 février

*Les activités sont sujettes à changement.**Vérifiez notre page Facebook pour les mises à jour.*

CENTRE DE LOISIRS PLACE ST-GEORGES

# ENTRAÎNEMENT CIRCUIT 2.0

Entraînement avec des mouvements simples, qui impliquent tous les muscles du corps et non des muscles ciblés. Ce sont des exercices que l'on exécute à notre rythme et pour tous les niveaux de débutant à expert. L'entraînement est dit fonctionnel car il reproduit les mouvements effectués aux quotidiens par tous.

Responsable: Joanie Ouellet  
**14 ENTRAÎNEMENTS 60\$**  
**10 ENTRAÎNEMENTS 50\$**  
**5 ENTRAÎNEMENTS 30\$**

JEUDI 13 FÉVRIER 2020 AU 21 MAI 2020

Jeudi de 18h 30 - 19h30

Pour plus d'informations contactez  
 Cédric Soucy  
 418-867-1781 #5  
 Loisirs@cacouna.ca

**Patin aux flambeaux - 15 février 18h30 à 21h00**

La fameuse soirée aux flambeaux est de retour en février. Venez vivre avec nous une activité de plein air dans nos installations parsemées de dizaines de flambeaux.

**Sur place, vous pourrez profiter de la patinoire, de la butte de glisse aux flambeaux et de chocolat chaud gratuit.** Les activités sur le site sont pour le plaisir des petits et grands! Activités et prix de présence pour tous les groupes d'âge.**Concours de Châteaux de neige - 17 au 23 février**Avec toute cette neige qui tombe, c'est le moment parfait pour sortir dehors et construire un château de neige entre amis ou en famille! **Nous vous invitons à faire votre propre château de neige et nous faire parvenir une photo de celui-ci.** Plusieurs prix à gagner pour les participants de notre concours. Faites-nous parvenir votre photo via l'adresse courriel ([loisirs@cacouna.ca](mailto:loisirs@cacouna.ca)) ou notre page Facebook.**Centre-Jeunes****Nouveautés au Centre-Jeunes!**Nous nous sommes procuré dernièrement une **table multifonction** grâce à l'appui du *Club Lions de Rivière-du-Loup*, et pouvons donc désormais jouer au billard, au air hockey et de nouveau au ping-pong!Nous avons de plus terminé de construire notre **table de cuisine de style viking** avec l'aide de l'*atelier de menuiserie communautaire de Rivière-du-Loup* et avons fait l'acquisition de deux ordinateurs portables afin de renouveler notre potentiel informatique.Finalement, nos cours de peinture débuteront en date du 31 janvier, en partenariat avec le *CISSS*.**Si nos projets vous intéressent et que vous aimeriez en savoir davantage, vous avez maintenant l'occasion de devenir MEMBRE CITOYEN DU CENTRE-JEUNES et assister à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu au printemps!****Pour plus d'informations, vous pouvez nous rejoindre au 418-867-4093 ou au [cjacouna@hotmail.com](mailto:cjacouna@hotmail.com)**Tommy Pelletier,  
Coordonnateur du Centre-Jeunes de Cacouna  
418-867-4093

LES ÉCHOS DE LA NATURE

- 1 -

AVANT-PROPOS

De nos jours, de plus en plus de gens ressentent le besoin de renouer et de raffermir leur lien avec la nature. Mais, pour ceux qui ont toujours vécu loin d'elle, il n'est pas facile de reprendre ce contact. La curiosité, avant tout, nous aide à rester jeunes et à garder l'esprit ouvert face à l'inconnu. En ajoutant à cela la capacité d'observation et une soif de découvrir, nous sommes alors prêts à nous lancer dans le fantastique voyage à travers les secrets de la nature. Ces qualités nous permettront de percevoir son infinie beauté et de vivre de surprenantes rencontres.

INCURSION

Il suffit de sortir de chez soi et de se promener dans un jardin ou un parc, aux alentours, pour se retrouver plongés dans la nature. Dans un tel environnement, une infinité de phénomènes fascinants se produisent. Encore faut-il les remarquer. Autrefois, être capable de reconnaître et interpréter ces signaux était pour chaque individu une question de survie. En ces temps reculés, les humains dépendaient en grande partie de cette nature et ils en étaient bien conscients. Aujourd'hui, les étalages remplis des centres commerciaux et l'approvisionnement continu en énergie nous laissent croire que ce lien ancestral a été perdu.

Le plaisir qu'on pouvait éprouver par le simple fait de se mettre à la fenêtre pour regarder dehors a peu à peu été remplacé par la radio, la télévision et Internet. Recevoir des données tout en restant confortablement assis dans son salon, informés par des services spécialisés, est devenu notre fenêtre ouverte sur le monde. Pourtant, face à la destruction de l'environnement et aux changements climatiques, il est plus important que jamais de savoir reconnaître les signes de la nature. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons comprendre ce que nous risquons de perdre.

Cette nouvelle série, « LES ÉCHOS DE LA NATURE », a pour objectif de nous aider à déchiffrer les innombrables informations provenant de notre environnement, d'accroître le plaisir et la sensation de détente éprouvés dans un parc à proximité, de nous surprendre à deviner, grâce aux plantes et aux animaux, les bouleversements climatiques avant qu'ils se produisent. La nature deviendra de nouveau beaucoup plus près de nous et le lien ancestral qui nous unit à notre environnement se reformera.

Ginette Legendre, recherchiste métisse

Prochaine chronique:

VIVRE AVEC LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

57

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

EXPRESSIONS DU QUÉBEC... et d'ailleurs

Voici une série d'expressions courantes au Québec recueillies et expliquées par un collaborateur et ancien résident de Cacouna, Louis-Philippe Pelletier, pour l'usage de toute personne intéressée et particulièrement les personnes moins familières avec le français parlé au Québec, ou avec la langue française en général. Les lettres N.R. ajoutées à une expression signifient que, de façon subjective, comme il le reconnaît, l'auteur n'en recommande pas l'utilisation.

- 45- **Enfrouaper, ou Emberlificoter** = Tromper en usant de stratagèmes, de manigances.
- 46- **Faire ou servir une entourloupette** = À peu près comme 45.
- 47- **Sacrer son camp, ou Sacrer le camp** = S'en aller, plus ou moins fâché ou déçu.
- 48- **Foutre le camp** = Peut signifier comme 47, mais aussi Tomber, prendre une débarque.
- 49- **Pas bin bin** = Pas beaucoup. N.R.
- 50- **Qu'est-ce que ça mange en hiver ?** = On parle de quoi exactement ? Peut-on en savoir plus à son sujet ?
- 51- **Un beau marle, ou Tout un moineau** = Une personne très originale, ou parfois au comportement douteux.
- 52- **Parler à travers son chapeau** = Affirmer des choses sans vraiment en avoir la preuve.
- 53- **Pogner** = Attraper, saisir, une personne ou une chose avec ses mains; ou bien avoir du succès (comme dans « ce chanteur pogne auprès des dames »).

- 54- **Tataouiner** = Tergiverser, tarder à se décider à agir.
- 55- **Cousu de fil blanc** = Une explication, une histoire, un récit qui n'est pas convaincant, qui porte à croire qu'on ne dit pas toute la vérité.
- 56- **Un vieux de la vieille** = Quelqu'un qui a une longue expérience dans un domaine.
- 57- **Une ratatouille, une fripouille** = Une personne non-recommandable, une canaille, un voyou.
- 58- **Tirer le diable par la queue** = Avoir beaucoup de difficulté à subvenir à ses besoins matériels.
- 59- **C'est l' bout' du bout'** = C'est vraiment la situation extrême, la pire chose qui pouvait arriver. N.R.
- 60- **Se mettre sur son 36** = Mettre ses plus beaux atours, ses vêtements les plus chics.
- 61- **Être tiré à 4 épingles** = Être habillé très chic et porter des vêtements à la mode.
- 62- **Être chic and swell, être tchèqué** = Sensiblement comme 60 et 61. N.R.

## UNE QUESTION DE BOUCLE

Mélanie  
Belliveau-Roy

(Mélodie et Éric ont été téléportés en 1898. Ils ont rencontré un certain Monsieur Barry ainsi que le célèbre poète Émile Nelligan. Ensemble, ils essaient de comprendre ce qu'il s'est passé et comment retourner dans leur époque.)

### (PARTIE 4)

Je regarde monsieur Barry, il m'invite à le suivre. Nous partons à la suite de l'Anglais. Il nous amène à quelques maisons d'où nous étions. Sa villa est l'une de celles ayant été construites par les riches Anglais comme maison d'été, sur la falaise. Une fois la porte refermée derrière nous, il prend enfin la parole, semblant plus calme.

– *Sorry, I didn't even introduce myself. I'm Thomas Brown. And you are?*

– Mélodie Cardoue.

– Éric Dorsay.

Il nous serre la main puis, ayant noté notre accent j'imagine, nous dit en français.

– Vous pouvez vous assoir au salon. Je reviens avec du *tea*.

Il part au fond du couloir face à l'entrée et, suivant son offre, nous allons dans la pièce adjacente dont la porte est ouverte. La place est décorée de tableaux rappelant la royauté, mais aussi des paysages anglais. Les fenêtres ont une vue imprenable sur le fleuve, toujours !

Puis il revient avec un plateau à thé. Les coupes me rappellent les films se passant en Angleterre où les gens lèvent le petit doigt en buvant avec ces petites tasses. Après avoir pris le temps de nous servir, il finit par prendre la parole, sur un ton sérieux.

– J'ai vu une silhouette d'homme portant un *Top hat* à l'endroit où vous êtes apparus.

De but en blanc ! Juste comme ça ! J'ai vu quelqu'un derrière vous...

Je jette un œil à monsieur Barry, il semble le croire et être en grande réflexion. Éric prend la parole.

– Hum... Je ne comprends pas très bien, vous dites avoir vu une ombre dans la brèche qui nous a transportés ici ?

– Vous avez très bien compris.

– Et elle n'a pas traversé ?

– Non. La chose semblait prendre la forme de la brèche, comme vous dites, en soi.

Ça ne me dit rien qui vaille. L'ombre serait-elle celle de la personne ayant ouvert le portail ? Donc, à notre idée, Olivier ? Je jette un œil à monsieur Barry, il semble si calme dans tout ce merdier ! Je vais devoir lui parler quand nous rentrons... Le reste de l'après-midi passe devant mes yeux comme si de rien n'était. Autrement dit, je ne le vois pas passer. Je me suis bien sûr rendu compte que nous avons changé de sujet, parlant de poésie, au grand plaisir d'Émile, et de Cacouna en été versus en hiver. Puis nous avons souhaité une bonne fin de journée à notre hôte et avons poursuivi notre promenade. Éric a participé à la discussion ; je n'ai donc pas paru trop étrange, je crois bien, à être plus à l'écart. Enfin, nous sommes rentrés « chez nous ».

– Tu m'as semblé bien perdue dans tes pensées tout l'après-midi, Mélodie.

C'est monsieur Barry qui me sort de ma rêverie après que j'aie rejoint le salon, Éric étant parti dans notre chambre en arrivant.

– Oui. Je voulais vous parler justement.

– Alors, vas-y, dit-il en prenant place à mes côtés.

– Eh bien, je me demandais comment se fait-il que vous preniez tout cela aussi calmement ?

Il adopte un air posé et semble prendre le temps de choisir ses mots avant de me répondre.

– Je m'attendais à ce que ça arrive.

– Quoi ? Mais comment auriez-vous pu le savoir ?

– Connais-tu Yvan Roy ?

– Oui... C'est le nom du voisin d'Éric... Mais à mon époque. Comment ?

– J'ai failli naître comme le frère d'Yvan. Puis je suis finalement né à cette époque-ci. Depuis, je fais des rêves de son époque. Je sais que ça peut paraître dingue, mais... voilà. Ce n'est pas plus étrange que vous qui arrivez de ce futur dont nous parlons.

– Effectivement, c'est dingue.

– Je me croyais fou au début, mais avec le temps, j'ai appris à l'accepter. Je tiens un journal assidu de mes souvenirs. Une section de cette bibliothèque ne comporte que mes carnets. En plus, maintenant, vous venez de m'apporter la preuve vivante que je ne suis pas fou, puisque cet Yvan Roy existe.

– Est-ce que je peux jeter un œil à l'un de vos journaux ?

– Bien sûr. Tu viens du futur après tout, ça ne te révélera pas de secrets.

(À SUIVRE)



**La tenue de l'assemblée générale de la Corporation de développement de Cacouna devant se tenir le 25 mars, avant la prochaine parution du journal, vous pouvez mettre immédiatement la date à votre agenda.**

Le lieu, l'ordre du jour et d'autres détails vous parviendront par la poste et sur affiches durant la semaine précédant l'assemblée.



**Corporation de Développement**

**L'AGA 2020 se tiendra le  
Mercredi 25 MARS - 19h30**

**Les 7 administrateurs 2019 sont:**

*Yvan Roy, prés.*

*Luc Hallé, v. prés.*

*France Dionne, secr.*

*Serge Forest, trés.*

*Hélène Leclerc, adm.*

*Georges Pelletier, adm.*

*Francine Côté, adm. déléguée*

**3 des 6 postes d'administrateurs sont en élection chaque année.**

Le 7<sup>e</sup> administrateur délégué est nommé par la Municipalité.

## CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 DÉCEMBRE 2019.

Tous les conseillers sont présents.

**Ratification des déboursés du 29 octobre 2019 au 30 novembre 2019 et approbation des comptes du mois** pour un montant total de 461 744,33 \$ à même le fonds général.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020, toutes à 19h30.**

13 janvier; 10 février; 9 mars; 6 avril; 4 mai; 8 juin; 6 juillet; 3 août; 8 septembre; 5 octobre; 9 novembre; 7 décembre;

**Taux d'augmentation salariale fixé à 2 % selon l'IPC pour l'année 2020.**

**Nomination du maire suppléant pour l'année 2020/2021.**

Mme Danielle Gagné, 1<sup>er</sup> jan. au 31 mars 2020;  
M. Rémi Beaulieu, 1<sup>er</sup> avril au 30 juin;  
Mme Francine Côté, 1<sup>er</sup> juillet au 30 sept.;  
M. Benoît Thériault, 1<sup>er</sup> oct. au 31 déc.;  
M. Bruno Gagnon, 1<sup>er</sup> jan. 2021 au 31 mars;  
Mme Suzanne Rhéaume, 1<sup>er</sup> avril au 30 juin.

**Nomination maire/maireesse suppléant(e) pour représentation à la M.R.C. pour 2020.**

Mme Francine Côté est nommée à ce titre dans le cas où la mairesse actuelle serait dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions auprès du Conseil de la M.R.C.

**Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.** La Municipalité retient les services de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. afin:

- d'effectuer la mission d'audit du rapport financier de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, le tout, pour un montant de 9 350,00 \$, plus les taxes applicables;

- de préparer ses déclarations fiscales fédérale et provinciale de l'année 2019 ainsi que celles des Loisirs Kakou Inc. et du service incendie de la Municipalité, le tout, pour un montant de 900,00 \$, plus les taxes applicables;

- de, si besoin, préparer la reddition de compte de Recyc-Québec pour l'année 2019, advenant le cas où cette dernière serait exigée, le tout, pour un montant de 925,00 \$ pour chacun des rapports exigés, plus les taxes applicables.

**Inspection des plateformes de mobilité réduite.** Ces inspections devant être effectuées à raison de deux (2) fois par année afin de s'assurer que les plateformes sont sécuritaires pour les usagers;

la Municipalité retient les services de l'entreprise Médi-Service Ascenseurs Adaptés Inc. afin d'effectuer les prochaines inspections qui auront lieu aux mois de décembre

2019, juin 2020 et décembre 2020, le tout pour un montant total de 1 950,00 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, soit un montant de 650,00 \$ pour chacune des inspections.

**Entente (addenda) concernant les redevances pour le lieu d'enfouissement technique – Ville de R-du-L.**

L'entente 2014 étant venue à échéance le 30 juin 2019, la Municipalité accepte de reconduire les conditions et dispositions contenues à l'entente 2014, et ce, jusqu'à la signature d'une prochaine entente ou à défaut, pour une période maximale d'un an, soit au 30 juin 2020.

**Les Habitations Kakou – Paiement des montants dus et renouvellement de l'entente jusqu'au 31 mars 2020.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna, Les Habitations Kakou Inc. ainsi que la Société d'habitation du Québec ont procédé, en 2017, à la signature d'une entente concernant le Programme spécial de supplément au loyer, venue à échéance le 31 mars 2019; la Municipalité accepte de renouveler les dispositions de cette entente jusqu'au 31 mars 2020 et confirme sa participation financière conformément à cette entente. La Municipalité procède au paiement des montants dus à l'organisme Les Habitations Kakou Inc., soit les sommes de 1 464,00 \$ pour l'année 2019, 1 078,50 \$ pour 2018 et 1 425,12 \$ pour 2017, pour un total de 3 967,62 \$.

**Dépenses pour les célébrations de fin d'année.** La période des fêtes approchant à grands pas et la municipalité souhaitant récompenser l'ensemble de ses employés, un montant de 400,00 \$ (+t) est alloué pour les fêtes de fin d'année afin de souligner le bon travail effectué tout au long de l'année.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Service incendie – Rapport du mois de novembre 2019.**

**Service incendie – Entente de gestion globale avec la Ville.** CONSIDÉRANT que la Ville a fait parvenir une offre de services de gestion globale à la Municipalité en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la Municipalité et la Ville croient fermement qu'un regroupement des services est la meilleure voie afin d'optimiser les services, diminuer les coûts et rencontrer les objectifs édictés par le schéma de couverture de risques de la M.R.C.;

CONSIDÉRANT que la Municipalité bénéficie déjà de certains services de gestion avec la Ville en vertu d'une entente intervenue, le 10 septembre 2018, entre les deux parties et que la Municipalité est très satisfaite des services offerts en vertu de cette première entente en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que l'objectif de cette nouvelle entente est de confier à la Ville, via son Service de sécurité incendie, le mandat

de gestion de la protection des personnes et des biens sur le territoire de la Municipalité et de contrer tous les risques associés à l'incendie, aux sinistres, aux catastrophes et autres, mettant en danger ou en péril la vie, la santé des personnes et du patrimoine bâti de la Municipalité, et ce, dans les limites fixées par l'entente;

la Municipalité et la Ville procèdent à la signature d'une entente de gestion globale en matière de sécurité incendie dont l'objectif est décrit ci-haut;

cette entente prendra effet à compter du 15 décembre 2019 et se terminera le 31 décembre 2020, mais se renouvellera automatiquement à moins d'un préavis contraire à cette effet au moins six (6) mois avant la fin de l'entente;

cette entente de gestion globale abrogera et remplacera la précédente entente de gestion partielle en matière de sécurité incendie intervenue le 10 septembre 2018 entre la Municipalité et la Ville;

la Municipalité accepte les frais annuels reliés à cette entente de services au montant de 79 000,00 \$, payable en trois (3) versements aux dates suivantes : 1/3 le 1<sup>er</sup> mai 2020, 1/3 le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et 1/3 le 1<sup>er</sup> septembre 2020;

la convention de travail intervenue le 13 février 2018 entre la Municipalité et les membres de sa brigade incendie prend fin le 15 décembre 2019;

le contrat de travail intervenu le 16 août 2018 entre la Municipalité et le chef des opérations de sa brigade incendie, M. Joël Rochefort, prend fin le 15 décembre 2019.

### TRAVAUX PUBLICS

**Factures CIMA+ - Travaux réalisés sur la rue Sénéchal.**

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénierie CIMA+ a procédé à des travaux d'urgences sur la rue Sénéchal suite aux événements naturels survenus au mois d'octobre 2018 et que les travaux acceptés après soumissions sont maintenant complétés; la Municipalité accepte de procéder aux paiements des factures numéros 21914526, 21913148 et 21913113, dont les montants s'élèvent respectivement à 1 356,71 \$, 346,88 \$ et 25 777,40 \$, t.i.

**Mandat d'évaluation et d'inspection pré-alablement à l'acquisition d'un bâtiment.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité envisage la possibilité de se porter acquéreur de l'immeuble portant le numéro de matricule 7910 91 1230 afin d'en faire un garage municipal nécessaire au secteur des travaux publics;

CONSIDÉRANT qu'afin d'être en mesure de faire une proposition d'achat raisonnable au propriétaire actuel de l'immeuble, la Municipalité se doit de procéder à l'inspection ainsi qu'à l'évaluation de l'immeuble en question;

la Municipalité octroie à la firme Boucher-



Le directeur général et secrétaire-trésorier présente et dépose le plan triennal des immobilisations, à savoir:

## CONDENSÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019.

Tous les conseillers sont présents.

## LECTURE DE L'AVIS PUBLIC DE CONVOCATION dûment publié le 6 décembre 2019.

## DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020 AINSI QUE DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (Point 4)

### Prévisions budgétaires pour l'année 2020 :

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente et dépose les prévisions budgétaires pour l'année 2020, à savoir:

## RÉSUMÉ DU BUDGET 2020

### REVENUS

Descriptions	Prochain budget
Taxes, compensations et tarifications	-1 999 767.00
Compensation / tenant lieu de taxes	-75 590.00
Tarifications et revenus divers	-186 417.00
Subventions et compensations	-498 731.00
<b>Total des revenus</b>	<b>-2 760 505.00</b>

### DÉPENSES par département

Administration	459 091.00
Sécurité publique	335 844.00
Voirie	467 005.00
Aqueduc	48 065.00
Eaux usées	85 270.00
Matières résiduelles	269 286.00
Urbanisme	75 267.00
Loisirs	334 477.00
Finances	637 300.00
Immobilisations	48 900.00
<b>Total des dépenses par département</b>	<b>2 760 505.00</b>

### Projet 20-01 : Enseignes pour le Parc de l'Héritière.

Coût estimé : 5 000,00 \$

Années de réalisation : 2020.

Source probable de financement : recettes de taxes.

**Projet 20-02 : Réfection de la galerie de l'Édifice municipal, agrandissement d'un bureau à l'intérieur de l'Édifice municipal et achat d'une oriflamme aux couleurs de la Municipalité.**

Coût estimé : 12 000,00 \$

Année de réalisation 2020.

Sources probables de financement : recettes de taxes.

**Projet 20-03 : Centre de Loisirs Place St-Georges – Aménagement d'un terrain de soccer, achat et installation d'une télévision et d'une table de billard dans la salle des loisirs Campor.**

Coût estimé : 8 500,00 \$

Année de réalisation : 2020.

Sources probables de financement : recettes de taxes.

**Projet 20-04 : Travaux publics – Achat et installation d'un lampadaire sur la rue des Épinettes, remplacement du ponceau au Petit Rang 2 et achat d'une gratte de déneigement s'installant sur le tracteur de la Municipalité.**

Coût estimé : 23 400,00 \$

Années de réalisation : 2020.

Sources probables de financement : subvention du ministère des Transports du Québec pour le ponceau du Petit Rang 2 et recettes de taxes.

**Projet 20-05 : Achat et/ou construction d'un terrain et d'un immeuble pour le secteur des travaux publics.**

Coût estimé : 250 000,00 \$

Année de réalisation : 2020 et/ou 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou recettes de taxes.

**Projet 20-06 : Travaux publics – 3e phase des trottoirs sur la rue du Patrioïne (de la rue de l'Église jusqu'à la rue Beaulieu).**

Coût estimé : 50 000,00 \$

Année de réalisation : 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou recettes de taxes.

**Projet 20-07 : Travaux publics – Développement du Parc industriel (prolongation des services publics : aqueduc, égouts, électricité, etc.).**

Coût estimé : 500 000,00 \$

Année de réalisation : 2020 et/ou 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou subventions gouvernementales et/ou TECQ 2020-2023 et/ou recettes de taxes.

**Projet 20-08 : Pavage et rétrécissement de la rue Beaulieu.**

Coût estimé : 200 000,00 \$

Année de réalisation : 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou subventions gouvernementales et/ou TECQ 2020-2023 et/ou recettes de taxes.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil municipal accorde une période de questions aux citoyens présents à l'assemblée afin de répondre aux diverses questions concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations.

## ADOPTION DU BUDGET

Les prévisions budgétaires soumises au point numéro 4 des présentes sont approuvées;

le Conseil municipal est autorisé à faire les dépenses présentées pour l'année financière 2020 et à approprier les sommes nécessaires;

le Conseil est autorisé à percevoir les revenus présentés devant lui permettre d'assumer l'ensemble des dépenses prévues.

## AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATIONS ET DE TARIFICATIONS

Francine Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

## ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT le dépôt du plan triennal des immobilisations, la Municipalité entérine le programme de dépenses en immobilisations, tel qu'apparaissant au point numéro 4, pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022.

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Cacouna.

Il me fait plaisir de vous informer du travail qui se fait présentement à la municipalité. Nous sommes en communication avec Hydro-Québec dans le but de desservir en électricité une portion de l'Avenue des Étangs dans le parc industriel. Et nous sommes toujours en attente des décisions que le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec auront prises concernant le transfert du Port de Gros-Cacouna.

En constatant la satisfaction de tous ceux qui ont participé au carnaval la fin de semaine dernière et à voir les jeunes patiner, glisser et s'amuser dans un endroit sécuritaire avec de grands espaces réglementaires, nous avons été largement récompensés de tous les efforts mis dans la construction du Centre de loisirs Place St- Georges et de la patinoire. Chaque activité du carnaval était supervisée par des bénévoles généreux de leur temps, merci à vous tous. Votre grande participation au Carnaval 2020 fait de cet événement une réussite.

Cette année, la municipalité sera évaluée par les classificateurs de la Corporation des Fleurons du Québec. Vous savez, lors de leur dernière visite, nous avons obtenu un 3e fleuron. Notre objectif cette année est d'en obtenir UN QUATRIEME ! Notre comité d'embellissement travaille déjà sur ce dossier. Si vous avez de l'intérêt à faire partie de ce comité, nous avons une réunion le 12 février à 19h00 au Bureau municipal. Vous serez les bienvenus.

### LE BAC BRUN, J'Y CROIS ET JE L'UTILISE !

Pour ceux et celles qui ont besoin de plus d'information afin de maximiser l'utilisation des bacs, je vous invite à consulter le site Internet de CO-ECO, vous y trouverez plusieurs façons de bien répartir vos déchets. De la première semaine de juin à la fin septembre, la cueillette du bac brun se fera toutes les semaines.

La Saint-Valentin est bientôt là !

### JE VOUS SOUHAITE DE L'AMOUR DANS VOS FOYERS.

Une belle fin d'hiver !

Ghislaine Daris, mairesse



**CENTRE DE LOISIRS PLACE ST-GEORGES**  
470, RUE BEAULIEU, CACOUNA

## HORAIRE PATINOIRE CACOUNA 2019-2020

Horaire du 18 décembre 2019 au 15 mars 2020  
(Si la température le permet)

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			Patinage libre 13h00 à 14h30	Patinage libre 13h00 à 14h30
			Hockey libre 14h30 à 17h00	Hockey libre 14h30 à 17h00
Patinage libre 17h00 à 18h00	Patinage libre 17h00 à 18h00	Patinage libre 17h00 à 18h00		
Hockey libre 18h00 à 19h00	Hockey libre 18h00 à 19h00	Hockey libre 18h00 à 19h00	Patinage libre 17h00 à 19h00	Patinage libre 17h00 à 19h00
Patinage libre 19h00 à 20h00	Patinage libre 19h00 à 20h00	Patinage libre 19h00 à 20h00		
Hockey libre 20h00 à 21h00	Hockey libre 20h00 à 21h00	Hockey libre 20h00 à 21h00	Hockey libre 19h00 à 21h00	Hockey libre 18h30 à 21h00

**NOTES IMPORTANTES**  
La patinoire sera fermée aux dates suivantes  
25 décembre / 26 décembre / 31 décembre / 1 janvier / 2 janvier  
Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

POUR NOUS JOINDRE : 418-867-1781



## CONCERT-BÉNÉFICE SAMEDI 14 MARS 2020, 20 H

Maison de la culture de  
Rivière-du-Loup  
au profit du FESTIVAL-CONCOURS  
DE MUSIQUE

avec **Sabin Jacques et Rachel Aucoin**

– accordéon et piano – musique traditionnelle de concert

**BILLET : 25 \$ en vente à la Librairie J.-A. Boucher**

Pour information supplémentaire : Chantale 418 714-5348

## Festival-concours de musique

de Rivière-du-Loup et du Bas-Saint-Laurent

14<sup>e</sup> édition du 22 au 28 avril 2020

Tout le monde est invité à assister gratuitement aux auditions et ateliers de formation qui se dérouleront à la Maison de la Culture, à l'église Saint-Patrice et au Camp musical Saint-Alexandre. Également, à assister au Concert-gala qui sera présenté le dimanche 3 mai à 14 h au Centre Culturel Berger de Rivière-du-Loup. Un spectacle émouvant où les grands gagnants des auditions nous partageront leur talent avec passion.

Visitez notre site web au [www.fcmusicquerd.com](http://www.fcmusicquerd.com) et notre page **Facebook** pour en savoir plus. Consultez l'horaire détaillé dans les journaux locaux en avril.

Ce rendez-vous unique est une vague de moments d'écoute musicale d'une grande intensité. Merci d'être là et d'encourager les jeunes musiciens provenant de tout le Bas-Saint-Laurent.

*L'équipe du Festival-concours de musique*

Photo: Danielle Giguère



**COMMUNIQUÉS extraits**

**OUVERTURE DU PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA  
(30 janvier 2020)**

Après avoir reçu des dizaines d'appels à ses bureaux de circonscription au sujet du Programme Emploi d'été Canada dont l'ouverture a été repoussée par le gouvernement depuis des semaines, le député Bernard Généreux a pris parole à la Chambre des communes pour dénoncer les délais inacceptables et a pu savoir que le lancement a bien lieu le jeudi 30 janvier.

Les demandes peuvent donc être effectuées dès maintenant sur le site web <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>.

**BERNARD GÉNÉREUX ET L'HONORABLE DENIS LABEL  
RENCONTRENT LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE  
FORESTIÈRE DE LA CIRCONSCRIPTION**

**23 janvier 2020** – À l'initiative de M. Généreux, l'Honorable Denis Label a été invité à venir rencontrer les intervenants de l'industrie forestière de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup le 22 janvier dernier. Ils rencontraient des groupements forestiers, des coopératives de gestion forestière, quelques entreprises privées, des syndicats et des associations forestières.

**Portrait économique de l'industrie forestière**

En après-midi, les invités ont pu assister à une présentation de M. Label en compagnie de l'économiste Michel Vincent, du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) sur l'avenir du secteur de la forêt au Québec. Ce fut l'occasion de vulgariser davantage la réalité de la forêt, industrie qui génère 20 milliards \$ de chiffre d'affaires, un véritable moteur de développement économique dans toutes les régions du Québec et qui représente 60 000 emplois directs. La situation sur les taxes imposées aux exportations de bois d'œuvre aux États-Unis a également été abordée, ce qui a permis notamment aux intervenants de ventiler sur l'injustice qu'ils ressentent face à la situation.

La rencontre a donc été propice pour les industries et les producteurs présents à établir un contact avec M. Généreux et M. Label, pour faire connaître ce qu'ils vivent et créer des discussions. Concernant le litige canado-américain sur le bois d'œuvre, il est primordial pour M. Label et le CIFQ, de faire reconnaître que le régime forestier régissant la forêt publique du Québec ne subventionne pas l'industrie forestière et que le système d'établissement des redevances forestières est même trop exigeant financièrement pour l'industrie. « Tous les intervenants de la forêt privée et publique doivent aussi collaborer ensemble. Je crois fortement au partenariat pour protéger cette ressource qu'est la forêt » de dire M. Label.

Les personnes présentes ont également signifié qu'elles désirent que leur député veille à ce que le gouvernement actuel respecte sa promesse de reboisement. « C'est exactement ce que je désirais avec cette rencontre. Ils m'ont donné des outils pour pouvoir les défendre à Ottawa et c'est ce que je compte faire. L'industrie de la forêt représente 10,6 milliards \$ d'exportations totales. Elle doit pouvoir continuer de fonctionner », de déclarer Bernard Généreux.

**ITA** | INSTITUT DE  
TECHNOLOGIE  
AGROALIMENTAIRE

**ADMISSION EN COURS**  
**DATE LIMITE : 1<sup>er</sup> MARS**

Pour information : [ita.qc.ca/admission](http://ita.qc.ca/admission)

Québec

**Les personnes qui désirent étudier à l'ITA l'automne prochain ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour soumettre leur dossier (au [sracq.qc.ca](http://sracq.qc.ca) pour le campus de La Pocatière).**

L'ITA est le seul établissement d'enseignement qui se consacre exclusivement à l'agroalimentaire au Québec. Les sept programmes techniques spécialisés qui y sont offerts correspondent à des champs d'intérêt variés.

- **Gestion et technologies d'entreprise agricole** (*spécialisations en production biologique aussi offertes*).
- **Technologie des productions animales.**
- **Technologie du génie agromécanique.**
- **Technologie de la production horticole agroenvironnementale (nouveau).**
- **Paysage et commercialisation en horticulture ornementale.**
- **Technologie des procédés et de la qualité des aliments.**
- **Techniques équines.**

**Étudiant d'un jour : pour faire un choix éclairé!**

Pour confirmer un choix de programme, rien de mieux que de vivre le quotidien d'un étudiant de l'ITA pendant toute une journée grâce à la formule « Étudiant d'un jour ». De nombreuses dates sont fixées pour chaque programme. L'inscription à cette activité se fait sur le site Internet de l'établissement : [www.ita.qc.ca](http://www.ita.qc.ca).

Rappelons que l'ITA est un établissement de formation collégiale public qui relève du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il a pour mission de former une main-d'œuvre qualifiée destinée au secteur agroalimentaire québécois et d'en assurer le perfectionnement. Depuis sa création en 1962, l'Institut a formé plus de 12 000 technologues dans les domaines animal, horticole, alimentaire, agricole, agroenvironnemental et équin.

## LA PAGE SANTÉ : La maladie de Ménière

**La maladie de Ménière est un trouble de l'oreille interne décrit pour la première fois par le Dr Prosper Ménière en 1861. Ce trouble est souvent unilatéral et entraîne des vertiges, des pertes d'équilibre, une perte de l'audition et des acouphènes. Elle apparaît souvent entre 40 et 60 ans et touche les femmes légèrement plus que les hommes. Voyons plus en détail de quoi il s'agit.**

La maladie de Ménière est une maladie touchant l'oreille interne, c'est-à-dire la partie la plus profonde de l'oreille qui assure l'audition et l'équilibre. L'organe de l'ouïe, qui a la forme d'un escargot, est appelé la cochlée. L'organe de l'équilibre s'appelle le vestibule. La cochlée et le vestibule sont remplis d'un liquide, l'endolymphe. La maladie de Ménière est caractérisée par un excès d'endolymphe qui crée une forte pression dans les canaux semi-circulaires du vestibule. Cette forte pression dans l'oreille interne empêche les sons d'être perçus correctement et brouille les signaux d'équilibre envoyés au cerveau. Ainsi, durant une attaque de vertige, des renseignements contradictoires parviennent au cerveau, comme si la personne était à la fois debout et couchée, entraînant des étourdissements. La cause de la maladie de Ménière demeure inconnue, mais il existe certains facteurs de risque: ce sont les allergies alimentaires, une consommation excessive de sel, une exposition chronique à des sons très forts ou un stress important.

La maladie de Ménière est une maladie chronique qui se caractérise par des crises récurrentes de vertiges intenses qui s'accompagnent de sifflements, de bourdonnements d'oreilles (acouphènes) et d'une baisse d'audition.

Aux symptômes déjà mentionnés s'ajoutent des maux de tête, des nausées et/ou vomissements, des mouvements incontrôlables des yeux (nyctamus), des sueurs, une plénitude (pression) dans l'oreille atteinte. Au début de la maladie, les symptômes disparaissent entre les crises. Quand elle progresse, la perte auditive devient permanente, s'aggravant progressivement et l'acouphène peut devenir constant. La fréquence des crises et la durée des crises sont imprévisibles. Une crise dure généralement entre 20 minutes et 24 heures et les symptômes entraînent un grand épuisement physique. Pendant une crise, on recommande de s'asseoir ou se coucher pour se reposer tant que les symptômes sont présents, dans un endroit calme, silencieux et sombre. Il faut bouger la tête le moins possible, car même les petits mouvements accentuent les symptômes.

Le traitement de la maladie de Ménière permet d'atténuer les symptômes, mais ne guérit pas la maladie. On peut réduire les crises en mangeant et en buvant régulièrement, en limitant la consommation de sel et de sucre, en évitant le MSG (glutamate monosodique) et la caféine, en cessant de fumer et en réduisant le stress. Pour soulager les crises, on utilise des antivertigineux (ex. Bonamine, Serc) ou des antinau-

séeux (ex. Graval). Des médicaments diurétiques et vasodilatateurs sont utilisés pour réduire le nombre de crises. L'anxiété est souvent importante en cas de maladie de Ménière et il est possible de la traiter avec des médicaments pour éviter aggravation de la maladie. Certains autres traitements contre les vertiges sont disponibles pour les cas plus réfractaires (ex. chirurgie, injection d'antibiotique toxique dans l'oreille), mais il n'en sera pas question ici. Finalement, il n'existe malheureusement aucune méthode connue pour prévenir la progression naturelle de la surdité causée par la maladie de Ménière. La plupart des patients présentent une surdité sévère dans l'oreille atteinte en 10 à 15 ans. L'usage d'appareils auditifs est alors indiqué.

La maladie de Ménière est quand même une affection peu connue et plutôt débiliteuse. Perdre l'audition constitue déjà une condition stressante pour les personnes qui en souffrent mais lorsqu'elle est accompagnée de vertiges qui peuvent survenir à tout moment, la vie peut s'en trouver totalement bousculée. Si vous avez des questions au sujet de la maladie de Ménière, n'hésitez pas à en parler à vos pharmaciens(ennes) des pharmacies Lépicier-Mioussé!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies Lépicier-Mioussé



**Pharmacie  
Lépicier, Mioussé et associés**

**418-867-3569**

**Heures d'ouverture**

Lundi-vendredi

9h00 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma  
535, rue du Patrimoine  
Cacouna (Québec) G0L 1G0  
Téléphone : 418-867-3569  
Télécopieur : 418-867-3588

**Philippe Lépicier et  
Marie-Hélène Mioussé**  
pharmaciens propriétaires

### Voeux du Nouvel An

Il y a déjà vingt ans que l'on célébrait l'arrivée de l'an 2000. Vingt ans plus tard, on se rappelle avec humour toutes les spéculations face à ce changement de millénaire. Le « bug » de l'an 2000 avait, en effet, fait beaucoup de bruit pour si peu. Le temps nous aide à mettre en perspective nos préoccupations personnelles et collectives.

Les vœux de Santé, Bonheur et Paix sont, quand à eux, pérennes. Cette année, j'aimerais nous souhaiter en outre la sagesse de discerner les réelles préoccupations des plus frivoles. Des oreillettes pour filtrer tous les « bruits » qui viennent nous distraire de nos priorités. Je nous souhaite de consacrer notre temps aux personnes qui nous sont chères, aux causes qui nous tiennent à cœur.

***Bonne et Heureuse année 2020! Que la santé vous accompagne dans vos projets!***

*Philippe Lépicier et toute l'équipe des pharmacies Lépicier Mioussé*

À Cacouna.

**COURS D'ANGLAIS  
ou de CONVERSATION ANGLAISE**

Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.  
Adapté à vos besoins.

Pour informations, contacter:

**Karen-Ann Fallu**  
**418 867-4439**

**RECHERCHE**

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres,  
laine à tricot, tiges de fibre de verre,  
pour les recycler en objets artistiques.



**J'achète vos vieux papiers...  
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

**Richard Michaud**  
**418.862.5671**

ÉVÈNEMENT  
**emploi**  
2020  
MRC de Rivière-du-Loup

14 h à 19 h  
**18 mars 2020**  
HÔTEL UNIVERSEL DE RIVIÈRE-DU-LOUP

*Le milieu où t'investir!*

**Venez rencontrer des employeurs de choix!**

**NE MANQUEZ PAS :  
L'ÉVÈNEMENT EMPLOI 2020!**

**Quand : Mercredi le 18 mars 2020 de 14 h à 19 h**  
**Où : Hôtel Universel de Rivière-du-Loup**

**APPORTEZ VOTRE CV**

**Pour information : 418 862-7236, poste 223**  
**<https://www.riviereduloup.ca/evenementemploi>**

**babillard**

**BIBLIOTHÈQUE  
ÉMILE-NELLIGAN**

**HORAIRE RÉGULIER**

Lundi et Mercredi : 19h00 à 20h30  
Jeudi : 15h30 à 16h30  
Samedi : 10h00 à 11h00

**ANIMATION POUR LES 3 À 7 ANS**

Il y aura lecture de conte et bricolage samedi 15 février  
à 10h30 à la bibliothèque pour les 3 à 7 ans.

Bienvenue en grand nombre!

**EXPOSITIONS EN COURS**

*Jusqu'au 24 mars 2020*

**L'ARTISANAT** : Une exposition de 40 volumes environ  
qui présente des techniques de bricolage et d'artisanat  
très variées. Fleurs séchées, bateaux en bouteilles,  
papier mâché, crochet, vannerie, pyrogravure, tissage,  
fabrication de bougies ou de cerfs-volants, etc.

**LIVRES-GADGETS** : Une très belle exposition qui com-  
prend différents volumes hétéroclites. Chacun d'eux offre  
une présentation spéciale qui fait leur originalité.  
Ces livres ne peuvent être prêtés mais sont de très  
bonnes suggestions de cadeaux à offrir, autant aux  
adultes qu'aux enfants.

**LES LÉGENDES DE ST-PAUL** : L'exposition, compre-  
nant des sculptures, des photographies laminées, des  
livres et autres, vous fera découvrir Messieurs Georges  
et Aimé Desmeules, sculpteurs animaliers. Cette forme  
d'art est peu connue et est souvent considérée comme  
étant marginale. Par contre elle fait incontestablement  
partie du patrimoine culturel québécois.

En parcourant cette exposition, vous découvrirez cer-  
taines œuvres de ces gosseux de bois. J'espère que cha-  
cun, tant l'amateur que le collectionneur, de même que le  
gosseux, trouveront une source privilégiée d'information.

*P.S. Un gosseux est souvent considéré  
comme un sculpteur sans prétention.*

Aujourd'hui, en 2020, avec l'évolution, on prénomme ces  
gosseux des "Artistes populaires" et ce, à juste titre.

**CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE**

Des casques sont disponibles pour être utilisés sur  
place. De nouvelles contenues de productions régio-  
nales ont été ajoutées. Alors demandez à les essayer !

**CENTRE JEUNES** : Vous pouvez retrouver une 30<sup>e</sup> de  
beaux livres pour ados au Centre de loisirs Place St-  
Georges. Les jeunes peuvent les consulter sur place.  
**Bonne lecture !**

.....  
: Prendre note que, lors de mauvais temps, si les écoles :  
: sont fermées, la bibliothèque le sera également. :  
: Merci de votre compréhension! :  
.....

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8, aux heures d'ouverture:  
: Consultez notre page Facebook pour plus d'informations. :  
: .....

**Patin aux flambeaux & Souper pizza  
Tournoi de hockey-bottine  
Bubble Soccer  
Glissade  
Tire de chevaux miniatures**

# CARNAVAL D'HIVER 2020

**Cabane à sucre  
Souper méchoui *Marché Desbiens et Fils*  
Party en soirée  
Dîner spaghetti  
Tournoi de cartes 500**



Photos  
Yvan Roy  
sauf  
équipe gagnante



Ce sont 6 équipes qui ont sauté sur la glace pour la première édition du tournoi de hockey-bottine.

L'équipe de *Constructions Desjardins* a conclu la journée avec le titre de champion ainsi qu'une bourse de 400\$.

Félicitations aux joueurs/joueuses et à l'an prochain!



**Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer au Carnaval 2020.**

**Merci au *Marché Desbiens et Fils*, Animation de l'Est, Érablière Saindon, Club de ballon-ballai de Sayabec, Cégep de Rivière-du-Loup, Municipalité de St-Juste-Du-Lac, Familiprix Clinique Lépicier et Miousse, Pizzeria Lafontaine et surtout à nos précieux et formidables bénévoles.**

